



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la maison de l'Europe, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, M. Loic BOUCHARD, Mme Isabelle ADELIN, M. Olivier PASQUAL, Mme Françoise BRESSON, M. Mathieu DESBAT, Mme Liliane DALLA LIBERA, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Brigitte BOURGEAY, M. Rocco CAPPELLETTI, M. Alain NODIN, Mme Marie-Charlotte HERITIER, M. Pierre-Jean LIOBARD.

Etaient absentes excusées : Mme Laëtitia PONGE qui donne pouvoirs à Pierre-Jean LIOBARD
Isabelle LUC qui donne pouvoirs à Marie Pierre TEYSSIER
Jean PHILIBERT qui donne pouvoirs à Liliane DALLA LIBERA

Nombre de conseillers en exercice : 16 présents : 13 votants : 16

Secrétaire de séance : Marie-Charlotte HERITIER

Avant de commencer cette séance, Madame le Maire remercie Jean Luc TORREQUADRA pour la réalisation et la diffusion du film qu'il a réalisé lors de la plantation de la haie botanique.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose de rajouter une délibération

- Accueil de jeunes dans le cadre d'un service civique
- Reconduction de la convention d'études et de veille foncière avec l'EPOA
- Convention opérationnelle avec l'EPOA pour le projet Ragon

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Vote des comptes administratif et gestion 2020

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 611 987.23€

La section d'investissement de 170 089.76

Soit un excédent global 782 076.99 € € auquel il faut déduire les restes à réaliser de 711 926€, il reste donc un disponible de 70 150.91€ pour le budget 2021

Il est précisé que ces chiffres sont identiques au compte de gestion établi par la trésorerie.

Le principal poste de dépenses pour cette année 2020 est le financement des travaux de la salle des sports



Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement, en recette d'investissement au compte 1068, pour 541 836.32€ et en recette de fonctionnement 002 pour 70 150.91€

M. Nodin soumet au vote l'approbation de ces résultats.
Approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

⇒ **Budget M 49 Assainissement :**

La section d'exploitation fait ressortir un excédent de 36 172.55€

La section d'investissement 240 262.15€

Soit un excédent global de 276 434.70€ - auquel il faut déduire les restes à réaliser pour 150 846€

Ces chiffres sont également identiques au compte de gestion établi par la trésorerie.

Il est proposé également d'affecter le résultat de fonctionnement en recettes d'exploitation compte 002.

M. Nodin soumet au vote l'approbation de ces résultats.

Approuvé à l'unanimité par l'assemblée

⇒ **Budget ZAM Les Verchères**

Seules 2 écritures réelles ont été passées pour 16 834.83€. La vente des terrains n'ayant pu se réaliser sur l'exercice, ce budget présente un déficit de 507 446.16€

Ces chiffres sont identiques au compte de gestion du comptable de la trésorerie.

M. Nodin soumet au vote l'approbation de ces résultats.

Approuvé à l'unanimité par l'assemblée

Demande de subventions

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à déposer les dossiers de demande de subventions ci-dessous :

DSIL

- travaux énergétique à l'école
- panneau numérique extérieur mairie

DETR

- Aménagements extérieurs salle des sports
- Panneau numérique extérieur mairie

Appel à projets du Département

- Aménagements extérieurs salle des sports
- Amendes de police : plateaux traversants

Plan de relance

- Appel à projet pour numérique à l'école publique

Les délibérations seront prises en conséquence.



Avenants salle des sports

Comme indiqué lors de la précédente réunion par Olivier Pasqual, quelques ajustements ont été nécessaires et il convient de passer les avenants suivants :

Lot 9 plâtrerie peinture

Travaux réalisés : peinture des plafonds et charpente de la grande salle : location nacelle, protection des murs et sol, projection de peinture par procédé « Airless » pour un montant H.T. de 29 625.98€, soit un écart de 16.42%

Lot 15 électricité – avenant 3

Fourniture et installation de serrure électronique et alimentations complémentaires ; modification éclairage salle annexe et grande salle pour un montant de 3 553.02€, soit un écart de 11.61%

Lot 18 Clôture-VRD-espaces verts

Travaux réalisés : bétons désactivés ; bordures, espaces verts supplémentaires, potelets rajoutés et mise en place d'un caniveau le long du muret extérieur pour un montant H.T. de 17 313.00€ soit un écart de 14.02%

Madame le Maire soumet au vote ces 3 avenants

Validé à l'unanimité.

Création d'un groupe de travail – révision du règlement local de publicité

Bien que le règlement actuel de publicité ait été réalisé en 2011, il est nécessaire de le réviser. La DDT accompagne la commune dans cette procédure. Un groupe de travail doit être constitué autour de Françoise Bresson qui a pris en charge ce dossier. Rocco Cappelletti, Pierre-Jean Liobard et Liliane Dalla Libéra accepte d'intégrer ce groupe de travail.

Appellation nouvelles voiries

Il convient de nommer la nouvelle voie créer dans le projet des Verchères, elle pourrait se dénommer le chemin des Cèdres, compte tenu de la présence actuelle des cèdres.

L'impasse entre le clos Chapuis et les constructions des Verchères est également à dénommer, Madame le Maire propose : impasse Antoine Badard ; il a été maire de 1945 à 1959 au moment de la donation de la mairie par Mme Gorgeret. Les héritiers ont été interrogés à ce sujet. A terme cette impasse devrait arriver près de la mairie.

A l'unanimité le conseil municipal valide ces 2 appellations.

Service civique

La commune a la possibilité d'accueillir des volontaires en service civique ; il s'agit de missions en faveur de l'intérêt général pour les jeunes de 16 à 25 ans. Madame le Maire propose que nous demandions un agrément pour 2 jeunes qui pourraient être affectés en partie à des missions d'animations et d'accompagnement des élèves sur les temps périscolaires, et contribuer ainsi à l'apaisement du climat scolaire. La durée hebdomadaire de ce service est de 24heures.

Madame le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.



Reconduction convention d'études et de veille foncière avec l'EPORA

EPORA (Etablissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes. La commune collabore avec cet établissement depuis 2011, année au cours de laquelle une convention est passée sur l'ensemble du centre village. Elle avait pour objet de permettre de capter des opportunités foncières pour renforcer et densifier le centre-bourg. C'est dans ces conditions que le terrain des Verchères et la propriété Ragon ont été acquis par l'EPORA qui revend ensuite ces propriétés à la commune

La précédente convention est arrivée à échéance. Madame le Maire propose que la commune poursuive le travail engagé avec l'EPORA sur le périmètre définis, conformément à la nouvelle convention proposée.

Une 2^{ème} convention opérationnelle est proposée pour l'opération Ragon que cet organisme a acquis en 2017. EPORA pourrait assister la commune dans l'organisation d'un appel à projet, rédaction d'un cahier des charges et lancement de la consultation qui permettra la désignation d'un opérateur à même de réaliser le projet choisi par la commune.

Madame le Maire soumet au vote ces 2 délibérations.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer ces 2 conventions avec Epora.

Questions diverses

Cévidorés : Alain Nodin rappelle les objectifs de cette association qui recherche des partenariats avec les collectivités locales, pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Compte tenu des arguments de chacun, le conseil municipal ne souhaite pas adhérer à ce projet.

Environnement : Mathieu Desbat informe qu'il était nécessaire d'élaguer quelques branches des arbres de la propriété Bourgeay, où les oiseaux étaient heureux de s'installer et de laisser tomber leurs fientes sur le banc public situé en dessous. Les agents ont donc profité de la présence de la nacelle pour effectuer cette tâche. En échange de ce service, M. Bourgeay a donné 70m³ de foin pour la plantation de la haie au Parc Azergues.

Station d'épuration : Alain Nodin fait le compte rendu de la réunion à la station où étaient présents des représentants de la chambre d'Agriculture, de la SAUR, au sujet du chaulage des boues. Des analyses ont été réalisées et ont été plutôt concluantes pour l'épandage des boues qui pourra se perpétuer dans des conditions sanitaires correctes. La quantité de boue diminue d'année en année, l'origine est pratiquement trouvée et des travaux devront être engagés pour solutionner ce problème.

Syder : Pierre Jean Liobard fait le compte rendu de la dernière réunion.

Coopération territoriale : Pierre Jean LIOBARD et Alain NODIN font un retour de la réunion très intéressante à laquelle ils ont participé où il a été évoqué entre autre la mutualisation de différents services.

Réunion débat d'orientations budgétaires : vendredi 12 mars à 19h à la salle des sports

Vote du budget : jeudi 25 mars à 20h30

La séance est levée à 22h25.